

ORGANISATION RESTAURANT SCOLAIRE DE LA PEPINIERE/CITE-JONCTION 2022-23

Horaires :

1^{er} service : (45 minutes) 11h40 à 12h30

2^{ème} service : (30 minutes) 12h45 à 13h15 UNIQUEMENT CITE-JONCTION

Lavage des mains :

Les enfants se lavent les mains avant de passer à table

Plan de tables :

Les groupes d'enfants sont placés selon le plan de table (ci-joint). Les enfants, sauf exception, n'ont pas de place attitrée. Les 2/3 animateurs présents s'assoient dans une des 2/3 tables avec les enfants et de manière à avoir une vue d'ensemble du réfectoire.

Service :

Le service et la repasse sont assurés par l'intendante de cuisine.

Le service fonctionne avec 1 chariot.

1^{ère} assiette :

Le personnel parascolaire sert le pain (disposé dans le chariot à leur intention).

Les tables sont mises avec l'eau dans les verres et des pots d'eau sont sur les tables auxquelles les animateurs se placement pour manger.

L'intendante sert les enfants.

Un.e animateur/trice reste à côté du chariot pour s'assurer que les enfants aient le repas correspondant à ses besoins (quantité – régime éventuel).

Resserte :

L'intendante sert les enfants à table qui souhaitent être resservis. Les animateurs s'assurent du souhait des enfants et facilitent le service.

L'eau et le pain son resservis par le personnel parascolaire.

Débarrassage :

Une fois le repas terminé, le personnel parascolaire, empile les assiette, couverts et verres et les rassemble au milieu de la table.

Des petits seaux sont placés sur les tables pour mettre les serviettes et les restes de nourriture.

L'intendante de cuisine débarrasse les piles d'assiettes et les seaux.

Desserts :

Les desserts sont remis sur le comptoir par l'intendante de cuisine et chaque animateur les récupère et distribue aux enfants de son groupe.

Après le dessert les animateurs débarrassent ce qui reste sur la table.

Débarrassage et Nettoyage final des tables :

Le nettoyage et la désinfection des tables est assuré par le personnel de cuisine après le départ des enfants. En cours de service, en cas d'accident/de grosses salissures, si nécessaire, le personnel parascolaire peut être appelé à intervenir ou à faire intervenir un enfant.